

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2834

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 15

À l'alinéa 26, substituer au mot :

« que »

les mots :

« qu'un prélèvement de 1 % ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.